



Bonjour à toutes et à tous,

Voici les sujets de cette e-news:

- [Mise en œuvre du PLAGE : valoriser les actions du programme d'actions et respecter l'exigence de la comptabilité énergétique;](#)
- [Révision du protocole et du manuel de certification PEB Bâtiment Public : votre avis compte !](#)
- [Prochain examen centralisé;](#)
- [Séminaire Bâtiment Durable : gestion des bâtiments tertiaires.](#)

MISE EN ŒUVRE DU PLAGE: VALORISER LES ACTIONS DU PROGRAMME D' ACTIONS ET RESPECTER L' EXIGENCE DE LA COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

La majorité des organismes engagés dans le PLAGE sont actuellement en phase de mise en œuvre. Cela signifie que les actions prévues dans leur programme d'action sont en cours de réalisation, voire déjà finalisées, avec des effets mesurables.

Pour rappel, le certificat PEB Bâtiment Public permet de mettre en lumière ces actions et leurs résultats :

- Dans le cadre "Recommandations" : conformément au protocole de certification, vous encodez les trois actions prioritaires encore non réalisées si le bâtiment concerné fait partie du programme d'actions PLAGE.
- Dans le cadre "Évolution de la consommation" : vous décrivez les actions réalisées et ayant permis d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

C'est une belle manière de valoriser les actions du PLAGE et de les faire connaître au public.

Pour rappel, un avantage supplémentaire : pour les bâtiments en dehors du programme d'actions, le certificat PEB Bâtiment Public constitue un outil suffisant et conforme aux exigences pour assurer le suivi de la comptabilité énergétique.

RÉVISION DU PROTOCOLE ET DU MANUEL DE CERTIFICATION PEB BÂTIMENT PUBLIC : VOTRE AVIS COMPTE !

Une révision des documents utiles à la certification PEB Bâtiment Public est prévue pour le premier trimestre 2026. Elle visera à intégrer les dernières évolutions réglementaires et à clarifier certains points qui suscitent parfois des interrogations.

Avez-vous repéré une coquille ou avez-vous une suggestion d'amélioration concernant un document existant ?

Votre retour est précieux ! Merci de le partager via le formulaire suivant :

<https://forms.office.com/e/z8A1i8cvRs>

PROCHAIN EXAMEN CENTRALISÉ

Nous organisons, le **mardi 25 novembre 2025 à 9h**, une nouvelle session de l'examen centralisé pour obtenir l'agrément de certificateur·trice PEB bâtiment public. Les inscriptions sont ouvertes [via ce formulaire](#). N'hésitez pas à communiquer l'information à toute personne intéressée dans votre entourage ayant suivi [la formation de certificateur·trice PEB bâtiment public](#).

SÉMINAIRE BÂTIMENT DURABLE : GESTION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Pour votre information, le vendredi 5 décembre 2025, un séminaire consacré à la gestion des bâtiments tertiaires sera organisé. En tant que professionnel·le actif·ve dans le secteur du bâtiment tertiaire, si ce sujet vous intéresse, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant :

[05/12/2025 : Gestion des bâtiments tertiaires : un enjeu majeur pour la rénovation](#)

Consultez [l'agenda](#) pour découvrir les autres séminaires et formations proposés tout au long de l'année.

Belle journée à toutes et tous,

Le département Certification PEB

SUIVEZ-NOUS



RESTEZ INFORMÉS VIA NOS NEWSLETTERS

JE M'INSCRIS

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonnés à l'e-news
certification PEB bâtiment public de Bruxelles
Environnement.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT • SITE DE TOUR & TAXIS • AVENUE DU PORT 86C/3000 B-1000
BRUXELLES